

Avis de paiement d'assurance

Au titre de l'année universitaire 2019-2020

Il est demandé aux étudiants :

- ✓ Admis en 2^{ème} et 3^{ème} années toutes filières confondues
- ✓ Ajournés et ayant droit à la dérogation
- ✓ Ayant des modules ou éléments de modules en instance

d'accomplir les formalités de réinscription au titre de l'année universitaire 2019-2020 et ce immédiatement après les délibérations de fin d'années **et jusqu'au 29 juillet 2019** (aucune inscription ne sera acceptée après ce délai).

Attestation d'assurance à télécharger et imprimer du site sicareme.com à envoyer à la boîte contact@enset-media.ac.ma.

Le Directeur
Omar BOUATTANE
28 JUIN 2019